

**LISTE DE CANDIDATURES  
DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS ET DES USAGERS  
CONSEIL DE L'ECOLE DE L'ESPE DE BRETAGNE  
Scrutin du jeudi 8 décembre 2016**

COLLEGE :

NOMBRE DE SIEGES A POURVOIR :

INTITULE DE LA LISTE : .....

APPARTENANCE OU SOUTIEN DONT ELLE BENEFICIE : .....

NOM ET PRENOM des CANDIDATS **classés par ordre préférentiel**

1.	5.
2.	6.
3.	7.
4.	8.

Liste adressée ou déposée le : ..... par : M.....

Tél : .....

Courriel : .....

(Signature)

Cette liste de candidatures, **accompagnée d'une déclaration de candidature signée par chaque candidat**, doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception, à Monsieur le président de l'Université Bretagne Loire - ESPE de Bretagne, 153 rue Saint Malo - CS 54310 - 35043 RENNES Cedex ou déposée à cette même adresse au bureau du responsable administratif et financier de l'ESPE de Bretagne au plus tard le : **lundi 28 novembre 2016, 18 heures, délai de rigueur.**

*Pour l'élection des représentants des usagers, les candidats fournissent une photocopie de leur carte d'étudiant ou à défaut un certificat de scolarité. La liste comprend un nombre de candidats au maximum égal au double du nombre des sièges de membres titulaires à pourvoir. Les listes peuvent être incomplètes dès lors qu'elles comportent un nombre de candidats au moins égal à la moitié du nombre des sièges de membres titulaires et suppléants à pourvoir et qu'elles sont composées alternativement d'un candidat de chaque sexe. »*

---

**RECEPISSE DE LISTE DE CANDIDATURES**

Le Président de l'Université Bretagne Loire accuse réception de la liste ci-dessus,

le ..... 2016 à .....heures

Pour le directeur de l'ESPE de Bretagne  
Le responsable administratif et financier

Antoine FRAPPIER